



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 21 décembre 2017
N°142

EMBARGO JUSQU'À JEUDI 21/12/2017 – 7 H DU MATIN

LANCEMENT D'UN SIMULATEUR POUR CALCULER SES GAINS DE POUVOIR D'ACHAT EN 2018

Alors que le projet de loi de finances pour 2018 sera voté cette semaine par le Parlement, Gérard DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics annonce le lancement d'un simulateur de pouvoir d'achat accessible à tous. Chaque contribuable peut dès aujourd'hui consulter ce simulateur en ligne pour savoir s'il bénéficiera des baisses de la taxe d'habitation et des cotisations sociales qui prendront effet dès 2018, et pour calculer ses gains de pouvoir d'achat.

Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018 le Gouvernement a engagé des mesures sans précédent pour redonner du pouvoir d'achat aux Français. Parmi celles-ci, 80% des ménages verront leur fiscalité allégée grâce à la suppression progressive de la taxe d'habitation en trois ans, et les revenus tirés de l'activité seront valorisés grâce à la réduction des cotisations sociales. Dès l'année prochaine, plus de six ménages sur dix bénéficieront de gains de pouvoirs d'achat, qui s'élèveront à 864€ en moyenne d'ici la fin du quinquennat et constitueront l'équivalent d'un treizième moi pour certains ménages.

Gérald DARMANIN a déclaré : *« nos mesures profiteront en priorité aux classes moyennes et populaires. Elles contribueront aussi au rééquilibrage des niveaux de vie entre les générations tout en préservant les plus modestes. En tant que ministre de l'Action et des Comptes publics, je suis fier de tenir cet engagement, que le simulateur de pouvoir d'achat permet de vérifier dès aujourd'hui ! »*

Le ministère de l'Action et des Comptes publics met ce jour en ligne un simulateur afin que chacun puisse projeter sa situation et calculer ses gains de pouvoir d'achat. Rendez-vous sur le site www.economie.gouv.fr/simulateur-pouvoir-achat pour connaître l'ensemble des informations permettant de procéder à la simulation.

Contacts presse : Cabinet de Gérard Darmanin : 01 53 18 45 03 –
presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr